



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Tarifs des régies

Rapport n° CD/2015/130

Service Chef de file :

Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport concerne les tarifs des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes

Le présent rapport a pour objet de vous présenter pour approbation, pour l'année 2016, les tarifs des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes, soit :

- Annexe 1 : Tarifs des publications et autres produits encaissés par les Archives Départementales
- Annexe 2 : Tarifs des produits encaissés par le Foyer de l'Enfance
- Annexe 3 : Tarifs des produits encaissés par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin
- Annexe 4 : Tarifs des produits encaissés par la Direction de la Mobilité pour le Réseau 67
- Annexe 5 : Tarifs des produits encaissés par le Vaisseau (budget M4 et M52)
- Annexe 6 : Tarifs des produits encaissés par le Château du Haut-Koenigsbourg

Les conditions tarifaires resteraient inchangées entre 2015 et 2016 sauf pour :

1- Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

La BDBR fait évoluer ses recettes dans le sens d'une plus grande efficacité administrative et sociale. Ainsi, l'abonnement dans les deux relais ouverts au public –Villé et Sarre-Union - sera désormais entièrement gratuit. Les frais d'inscription outre qu'ils sont un frein à la fréquentation et aux pratiques culturelles produisent de faibles recettes tout en impactant l'organisation des plannings (présence obligatoire d'un régisseur, charge de travail).

Des recettes nouvelles s'y substitueront :

- **Ventes régulières de documents usagés et/ou grande vente annuelle** : soit lors d'événements donnant lieu à une valorisation (grande vente BDBR de type braderie) soit au quotidien en ayant un rayon dédié. Les acheteurs ont par ailleurs souvent une grande satisfaction à acheter des documents qu'ils ont antérieurement empruntés.
- **Facturation des documents perdus aux usagers directs de Villé et Sarre-Union** : cette pratique concernait uniquement les documents perdus par les bibliothèques du réseau. Les tarifs des documents perdus peuvent paraître élevés mais intègrent le travail lié au circuit du document (équipement, code-barres) et les prix pratiqués en lien avec les aspects juridiques (les bibliothèques achètent leurs DVD avec des droits spécifiques qui surenchérisent leur prix, répercutés lorsque le

document est perdu). Par ailleurs, pour optimiser les recettes, aucun frais de retard intermédiaire ne sera appliqué (charge de gestion disproportionnée par rapport au faible résultat financier).

2- Le Vaisseau

La tarification de la billetterie n'évolue pas, cependant certaines offres ont été ajoutées pour les entrées individuelles :

- tarif spécifique pour les ayants droit « Infobaum » ;
- partenariat du Pass'Alsace ;
- mise à jour de la liste des cartes de fidélité permettant de bénéficier d'une réduction sur le prix du billet d'entrée notamment avec l'ajout des cartes Ikea ou Rivétoile.

Les tarifs de location d'espace ont été revus en 2015, ils ne sont pas modifiés pour 2016.

Les mercuriales de la boutique et de la cafétéria sont toujours votées en régulation de l'année en cours, il n'est pas possible en année N-1 de connaître les tarifications pour ces produits. Les mercuriales 2015 figurent donc en annexe de ce rapport.

3- Château du Haut-Koenigsbourg

Il est proposé de procéder à une revalorisation tarifaire à compter du 1^{er} octobre 2016 pour l'accès au moulin qui passerait de la gratuité à 2€.

Les tarifs des visites et activités ont été modifiés :

- Individuels : la liste des visites proposées a été revue
- Groupes (hors scolaires et extra-scolaires) : la liste a été modifiée
- Groupes publics spécifiques : la liste des visites proposées a été modifiée

La tarification a été complétée par le tarif des ventes à l'avance en intégrant l'offre standard et l'offre promotionnelle.

Certaines offres ont été par ailleurs ajoutées comme les tarifs pour les événements :

- « La machine à remonter le temps » qui aura lieu du 1^{er} au 3 avril,
- « Délicieux jardins » les 18 et 19 juin,
- « Un château pour tous » qui se déroulera les 10 et 11 septembre,
- « Journée européenne du patrimoine » qui aura lieu le 18 septembre.

De nouvelles activités ont lieu au Château, celles-ci donnent lieu à une tarification particulière soumise à TVA. Il s'agit des soirées ciné-concert, des dîners et des soirées dégustation dans le Château.

Le Château du Haut-Koenigsbourg accepte des Pass multisites. Le tarif du Museum Pass musées entrera en vigueur à compter du 15 avril 2016.

Le Château du Haut-Koenigsbourg et le Vaisseau sont partenaires du Pass'Alsace. Ce produit n'est pas commercialisé par les sites du Conseil Départemental mais le Pass'Alsace peut être utilisé au Château du Haut-Koenigsbourg et au Vaisseau.

Le Pass'Alsace est strictement personnel et nominatif et est utilisé selon les conditions générales d'utilisation remises au client lors de l'achat et conformément à la convention de partenariat Pass'Alsace signée par le Département. Pour 2016, la convention de partenariat n'a pas encore été signée.

Les tarifs des produits encaissés par la Maison de Vacances de Wangenbourg et par la Colonie de Vacances de Wangenbourg ont été adoptés lors de la séance plénière du 2 novembre 2015.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales :

arrête les tarifs 2016 des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2016 sauf indications contraires sur certains tarifs spécifiques.

prend acte des mercuriales de la boutique et de la cafétéria du Vaisseau pour l'année 2015.

Strasbourg, le 26/11/15

Le Président,



Frédéric BIERRY